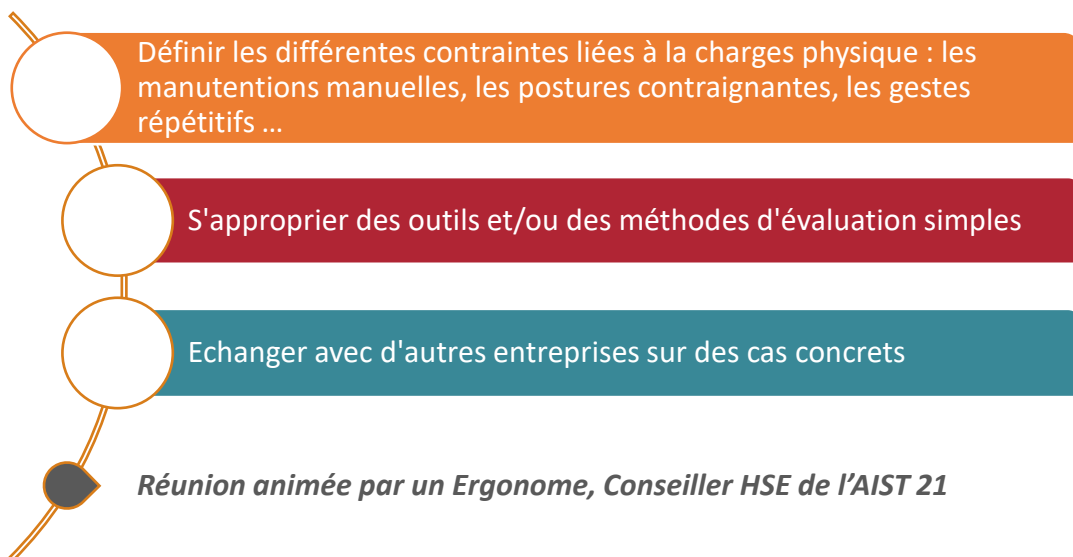


PREVENIR LES TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUES (TMS) : QUELS OUTILS POUR LES EVALUER ?

L'objectif est, pour une activité de travail donnée, de repérer et d'analyser les facteurs de risques pour l'appareil locomoteur, afin de mettre en œuvre des actions de prévention adaptées. Cette action est destinée à nos adhérents qui souhaitent acquérir des outils ou des méthodes afin d'évaluer la charge physique notamment dans le cadre du document unique. Comme tout risque professionnel, il est nécessaire de l'évaluer, en raison de l'obligation faite à l'employeur qui... : "(...) prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs" (Art. L4121-1 du Code du Travail)

Public : chef d'entreprise, responsable RH, encadrant, responsable sécurité, représentant du personnel, salarié désigné compétent en santé-sécurité au travail

Programme



Information et inscriptions

- Inscription obligatoire sur www.aist21.com
Rubrique "Formations" puis "Réunions d'information collectives"
- Pour toute information,
ric@aist21.com - 03 80 77 85 30



Décembre 2020